

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état, en forme de tableau, des actions entrées dans chacune des cours de vice-amirauté du *Canada*, depuis le 1^{er} juillet 1867, indiquant les provinces, les noms des navires saisis, les montants recouvrés dans tous les cas où il a été rendu un décret final ; le montant des frais taxés dans chaque cas, faisant la distinction de ceux des poursuivants d'avec ceux des défendeurs ; le montant des honoraires des juges, des registrateurs et des prévôts dans chaque cas ; la nature des actions, savoir : s'il s'agit de sauvetage, de collision, de gages ou de quelque autre cause ; les traitements que reçoivent les juges, indépendamment des honoraires, et à même quels fonds ils sont payés, avec aussi les dates des commissions respectives des dits juges.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McClellan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferguson*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial ou quelque gouvernement étranger ou quelque bureau d'inspection maritime, ayant trait à l'établissement d'un bureau canadien d'examineurs pour le classement des capitaines et des seconds de navires à voiles.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux maîtres et aux seconds de navires et à l'engagement des matelots."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 22 avril dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre : 1^o Copie des pièces et documents qui se rattachent à l'accusation, procès et condamnation du Rév. *John McMahon*, prêtre catholique romain, relativement à l'invasion féniennne qui a eu lieu le deux juin 1867, dans le comté de *Welland*, dans la province d'*Ontario*. 2^o Copie des rapports et mémoires demandant le pardon ou la commutation de la peine du dit Rév. *John McMahon*. 3^o Copie du mémoire ou rapport du juge président au procès du dit *John McMahon*, adressé au Gouverneur en conseil, et de tous mémoires ou ordres en conseil à ce sujet.

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 12 mai 1868, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance au sujet de la navigation dans les *Saint Clair Flats*, ou au sujet des améliorations qu'on y a faites, ainsi qu'un état des sommes payées pour cet objet.

Ordonné, qu'elles restent sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

Sur motion de l'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Wilson*, il a été

Ordonné, que le rapport concernant le procès et condamnation du Rév. *John McMahon*, soit renvoyé au comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*."